Le pôle Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel

La lecture, un passeport pour la liberté

FCM
FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE
pour la Lecture

La lecture, un passeport pour la liberté

Lecture – Passeport – Liberté, trois mots pour comprendre un mécénat :

Lecture, parce que le mécénat du Crédit Mutuel privilégie une approche globale de la lecture, une approche source d'épanouissement qui va au-delà du simple apprentissage.

Passeport, parce que la connaissance de la lecture partage avec le passeport, simple document administratif, le privilège de faire voyager sans préoccupation de frontières.

Liberté, parce que la lecture est la clé qui ouvre au savoir et au rêve, la clé pour comprendre le monde et construire sa vie.

Le pôle Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel entend permettre à chacun, sans exclusive, d'accéder à cette lecture qui fera de lui un être libre.

Plus de 2000 initiatives nationales, régionales ou locales ont été développées et soutenues par le pôle Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel depuis sa création en 1992. Choisies pour leur caractère innovant et durable, elles participent chacune de manière singulière à l'émergence d'apprentissages et de communautés de pratiques de la lecture.

« Un livre apporte au lecteur sa propre histoire. »
Alberto Manguel

Ce vaste programme, la Fondation le mène depuis plus de vingt ans, jour après jour, sur le terrain, grâce à la mobilisation des acteurs de la société civile, des collectivités et des institutions. Initiatrice de projets, soutien financier, coordonnatrice de programmes, elle donne vie à des projets autour de trois axes de travail :

Lire la Ville :

- une nouvelle pédagogie de la lecture de l'environnement,
- des actions pluridisciplinaires autour de la lecture,
- des comités de lecture dans les établissements scolaires.

Prévenir et vaincre l'illettrisme :

- un programme de sensibilisation à la lecture pour les tout-petits et les familles,
- des actions lecture pour lutter contre l'illettrisme.

La voix des Lettres :

- des initiatives dans le domaine des belles-lettres et de la poésie,
- des soutiens accordés à des initiatives lecture tournées vers les jeunes.

Lire la Ville*

Initié en 1992 par la Fondation, Lire la Ville est un programme pluridisciplinaire de lecture, d'écriture et de recherche documentaire visant à sensibiliser les écoliers, collégiens et lycéens à leur environnement proche. Porté par des établissements scolaires, des rectorats, voire des associations ou des collectivités, Lire la Ville a fait lire et écrire, dans toute la France, des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents.

Lire la Ville, c'est :

- **observer** son village, sa ville, sa cité, sa rue ;
- **se documenter** sur l'histoire, la géographie, la vie quotidienne, les monuments, les communications... ;
- **comprendre** en lisant, en allant à la rencontre des spécialistes, de la population, des enseignants, des bibliothécaires, des agents municipaux... ;
- **restituer** son travail en montant une exposition, en créant un film d'animation, en jouant une pièce de théâtre, en écrivant un roman, en animant des ateliers de lecture...

... et c'est aussi :

- **aborder** toutes les disciplines par des travaux pratiques sur le terrain ;
- **apprendre différemment**, par l'expérience, par les rencontres ;
- **construire** une relation de confiance entre les publics ;
- **sensibiliser** petits et grands à la citoyenneté.

La mission principale du pôle Lecture de la Fondation est de susciter des interprétations nouvelles de Lire la ville, d'accompagner dans la continuité ses différents partenaires et de faire vivre ce réseau.
Ce programme se décline également sur le thème de Lire le théâtre. Des ateliers avec des auteurs, des comédiens ou des metteurs en scène, doublés d'un travail avec les enseignants permettent aux enfants et aux adolescents de découvrir la richesse de la lecture du théâtre.

** Lire la Ville a reçu l'Oscar du mécénat solidarité en 2000 (Admical-Fondation de France).*

Prévenir et vaincre l'illettrisme

Parce que la lecture est un outil fondamental à l'insertion sociale et culturelle, le pôle Lecture s'engage dans des actions répondant à l'urgence de l'illettrisme.

Prévenir l'illettrisme, c'est :

- **lire** des albums à haute voix ;
- **aller à la rencontre** des familles en tout lieu surtout où la lecture n'est pas présente ;
- **travailler** avec les structures locales existantes ;
- **accompagner** des actions itinérantes.

Vaincre l'illettrisme, c'est :

- **soutenir** des ateliers de réapprentissage des savoirs de base (lecture, écriture, calcul) ;
- **aider** les associations d'insertion par la lecture ;
- **encourager** les parcours individualisés alliant insertion sociale et (ré) apprentissage.

Quand les livres relient

Fondée en 2004 sous l'impulsion de la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture, l'Agence quand les livres relient rassemble individus, associations, institutions du monde du livre, de la petite enfance, de l'éducation, du soin... qui mettent les albums, les enfants et la lecture, au centre de leurs actions, et de leurs recherches.
Tous œuvrent pour favoriser dès le plus jeune âge une expérience littéraire. L'agence anime son réseau en proposant des journées de rencontres, en diffusant des informations, en coordonnant des publications, en créant des synergies entre des structures souvent confidentielles et travaillant dans toutes les régions de France.

Pour en savoir plus : agencequandleslivresrelient.fr

La voix des Lettres

Ouvert à toute structure désireuse de faire rayonner la poésie et les belles-lettres, ce troisième axe a pour objectifs de :

- **soutenir** les initiatives dédiées à la lecture et à ses pratiques ;
- **encourager** les projets à destination de jeunes publics ;
- **aider** les actions associant la population locale, les commerçants, les établissements scolaires...

Sont privilégiées les actions inscrites dans la durée et soutenues localement par les Fédérations régionales du Crédit Mutuel.

PRIX LECTURE INNOVATION

Prix de l'Innovation Lecture

Grand prix	Prix coup de cœur
20 000 €	10 000 €

- de juillet à novembre : appel à candidatures
- de novembre à décembre : présélection dans les Fédérations du Crédit Mutuel
- janvier : présélection nationale
- février : annonce des lauréats

L'originalité du projet, sa contribution novatrice à la promotion de la lecture, son utilité sociale, sa participation à la création de lien social, sa faisabilité et sa pérennité sont autant de critères qui sont privilégiés.

Mode d'emploi pour déposer un dossier

1re étape : Rendez-vous sur le site du pôle Lecture : fondation.creditmutuel.com/lecture.
Ce passage obligatoire vous permettra de vérifier l'éligibilité potentielle de votre dossier et vous fera économiser du temps. Soyez vigilants sur les critères car le nombre très important de dossiers reçus ne permet pas de faire des exceptions.

2e étape : Remplir le formulaire en ligne en joignant les documents demandés :

- les statuts, la liste des membres du Conseil d'administration, la déclaration en préfecture, la parution au Journal Officiel,
- le dernier rapport d'activités si la structure a plus d'un an d'existence,
- les derniers comptes approuvés,
- le budget prévisionnel de la structure et/ou du projet,
- le relevé d'identité bancaire.

3e étape : Envoyez votre dossier au correspondant régional de la Fondation (voir liste et coordonnées p.13) et à Marie-Lorraine Kerr, Déléguée du pôle Lecture (pole-lecture@creditmutuel.fr).

4e étape : Une fois reçu, votre dossier sera étudié par la Déléguée du pôle Lecture et le correspondant régional qui en vérifieront la conformité et vous demanderont le cas échéant des informations complémentaires. Enfin, votre projet sera soumis pour décision aux membres du Comité consultatif.
Le Comité consultatif se réunit deux à trois fois par an (voir les dates de dépôt des candidatures sur le site Internet).

Un mécénat collectif avant tout

Au sein du pôle Lecture de la Fondation, chaque projet est conduit en synergie avec les Fédérations régionales du Crédit Mutuel et validé par un comité. Un correspondant régional, salarié du groupe, relaie les actions sur le terrain et veille à la bonne mise en œuvre des projets.
Ce mode de fonctionnement donne force et crédibilité aux actions soutenues. Il permet de les valoriser et joue ainsi un rôle d'effet de levier auprès d'autres financeurs.

Les critères

Le projet doit impliquer plusieurs partenaires et s'inscrire dans la durée. La lecture, au sens traditionnel du terme, doit être placée au centre de son action. Les projets pluridisciplinaires ne sont recevables que dans le cadre du programme Lire la Ville et du Prix de l'Innovation Lecture.

Sont écartés : les évènements ponctuels, les projets portés par des structures commerciales ou des initiatives personnelles, les dossiers relevant de la création ou de l'aide à l'édition (théâtre, vidéo, cinéma).

Le Comité consultatif du pôle Lecture

- **Étienne PFLIMLIN**
  Président de la Fondation du Crédit Mutuel
  Président d'honneur de la Confédération nationale du Crédit Mutuel
- **Jean-François DEVAUX**
  Président du Crédit Mutuel Massif Central
- **Bernard FLOURIOT**
  Président du Crédit Mutuel d'Anjou
- **Monique GROC**
  Vice-Présidente du Crédit Mutuel Midi-Atlantique
- **Daniel LEROYER**
  Président du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
- **Philippe VASSEUR**
  Président du Crédit Mutuel Nord Europe
- **Christine ROSSO**
  Experte en développement culturel
- **Colline FAURE-POIRÉE**
  Directrice éditoriale de la Haute enfance Éditions Gallimard
- **Mehdi CHAREF**
  Auteur réalisateur
- **Thierry MAGNIER**
  Directeur des Éditions Actes Sud Junior et des Editions Thierry Magnier

En présence de :

- **Marie-Lorraine KERR**
  Déléguée du pôle Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel
- **Thomas MEJEAN**
  Représentant de la Fondation de France
- **Frédéric MONOT**
  Délégué général de la Fondation du Crédit Mutuel

Vos contacts dans les 18 régions du Crédit Mutuel

■ Priscille TENDRON
Fédération du Crédit Mutuel d'Anjou
(dépt : 49)
1, place Molière – BP 648
49006 Angers Cedex 01
Tél. : 02 41 23 24 25
priscille.tendron@creditmutuel.fr

■ Bénédicte DI GERONIMO
Fédération du Crédit Mutuel Antilles-Guyane
(dépt : 97-2, 97-3)
Rue du professeur Raymond Garcin
BP 920
97245 Fort-de-France Cedex
Tél. : 05 96 63 53 00
benedicte.digeronimo@creditmutuel.fr

■ François-Xavier CHESNE
Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne
(dépt : 22, 29, 35, 56)
29808 Brest Cedex 9
Tél. : 02 98 00 22 22
francois-xavier.chesne@arkea.com

■ Martine FERLANDO
Fédération du Crédit Mutuel du Centre
(dépt : 18, 28, 36, 37, 41, 45)
Place de l'Europe
105, rue du Faubourg Madeleine
45920 Orléans Cedex 9
Tél. : 02 38 77 60 00
martine.ferlando@creditmutuel.fr

■ Bernard SADOUN
Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe
(dépt : 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 88, 89, 90)
34, rue du Wacken – BP 116-R3
67913 Strasbourg Cedex 9
Tél. : 03 88 14 88 14
bernard.sadoun@creditmutuel.fr

■ Pascale LÉPINE
Fédération du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais
(dépt : 07, 26, 38)
130-132, avenue Victor Hugo – BP 924
26009 Valence Cedex
Tél. : 04 75 75 50 50
pascale.lepine@creditmutuel.fr

■ Ludovic DODRELLE
Fédération du Crédit Mutuel Ile-de-France
(dépt : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
18, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris
Tél. : 01 55 31 70 70s
ludovic.dodrelle@cmcic.fr

■ Marie-Josèphe DAUBA
Fédération du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest
(dépt : 19, 23, 44, 79, 86, 87)
46, rue Port Boyer – BP 963 44076
Nantes cedex 03
Tél. : 02 40 68 12 12
mariejosephe.dauba@creditmutuel.fr

■ Alain FOUGERAY
Fédération du Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
(dépt : 49, 50, 53, 61, 72)
43, Boulevard Volney
53083 Laval Cedex 9
Tél.: 02 43 66 21 21
alain.fougeray@creditmutuel.fr

■ David REISCH
Fédération du Crédit Mutuel Massif Central
(dépt : 03, 12, 15, 63)
61, rue Blatin – BP 443 63012
Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 43 77 77
david.reisch@cmmc.fr

■ Fabrice LE RU
Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen
(dépt : 04, 05, 06, 11, 13, 2A, 2B, 30, 34, 48, 66, 83, 84)
494, avenue du Prado – BP 115
13267 Marseille Cedex 08
Tél.: 04 91 23 70 70
fabrice.leru@creditmutuel.fr

■ Agnès GIVANOVITCH
Fédération du Crédit Mutuel Midi-Atlantique
(dépt : 09, 31, 32, 40, 46, 47, 64, 65, 81, 82)
6, rue de la Tuilerie – BP 58
31132 Balma Cedex
Tél. : 05 61 61 46 46
agnes.givanovitch@creditmutuel.fr

■ Philippe RONSSE
Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe
(dépt : 02, 08, 51, 59, 60, 62, 80)
4, Place Richébé – BP 1009
59011 Lille cedex
Tél. : 03 28 03 69 19
philippe.ronsse@cmne.fr

■ Dominique HASCOËT
Fédération du Crédit Mutuel de Normandie
(dépt : 14, 27, 76)
17, rue du 11 novembre
14052 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 30 58 00
dominique.hascoet@creditmutuel.fr

■ Didier FAIVRE
Fédération du Crédit Mutuel Océan
(dépt : 17, 79, 85)
34, rue Léandre Merlet – BP 17
85001 La Roche-sur-Yon Cedex 27
Tél. : 02 51 47 53 00
didier.faivre@creditmutuel.fr

■ Michel MERHAN
Fédération du Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc
(dépt : 73, 74)
99, avenue de Genève – BP 564
74054 Annecy Cedex
Tél. : 04 50 88 36 00
michel.merhan@creditmutuel.fr

■ Jean-Philippe TATU
Fédération du Crédit Mutuel Sud-Est
(dépt : 01, 38, 42, 43, 69, 71)
8-10, rue du Rhin et Danube – CP 111
69266 Lyon Cedex 09
Tél. : 04 72 20 65 65
jeanphilippe.tatu@creditmutuel.fr

■ Marion BLANCHET
Fédération du Crédit Mutuel Sud-Ouest
(dépt : 16, 24, 33)
Avenue Antoine Becquerel
33608 Pessac
Tél. : 05 57 26 63 63
marion.blanchet@cmso.com

FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Créée en 2009 et placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation regroupe les activités nationales de mécénat du Crédit Mutuel, dont celles initiées dès 1992 pour favoriser la promotion de la lecture. Elle intervient dans les domaines de la solidarité et de l'intérêt général et s'articule autour de différents axes.

Fondation du Crédit Mutuel

Président : Étienne Pflimlin
Délégué général : Frédéric Monot

88-90, rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17
Tél : 01 44 01 10 10
Courriel : fondation-cm@creditmutuel.fr
Site internet : fondation.creditmutuel.com

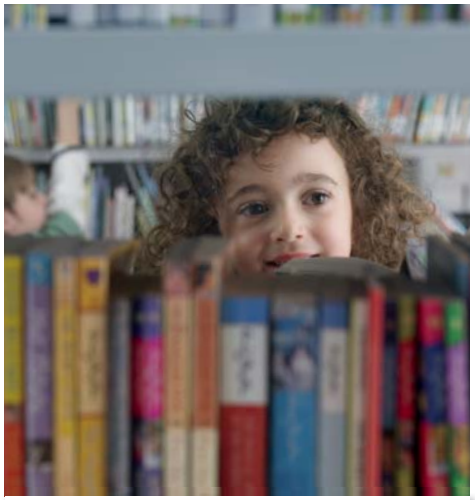

Pôle Lecture
depuis 1992

Soutenir et accompagner des projets locaux, régionaux ou nationaux permettant à tous les publics d'accéder à la lecture et au plaisir de lire.

Centre International du Crédit Mutuel
depuis 1979

Permettre aux exclus des systèmes bancaires traditionnels d'accéder à des services financiers et au-delà à améliorer leur condition de vie.

Pôle Recherche et Action solidaire
depuis 1991

Encourager des actions de solidarité et de recherche portées par les Fédérations régionales du Crédit Mutuel et les services centraux.

Programme « Ensemble, reconstruisons Haïti »
depuis 2010

Mobiliser les forces vives pour exprimer sa solidarité à la population haïtienne après le séisme du 12 janvier 2010.

FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Fondation du Crédit Mutuel
Président : Étienne Pflimlin
Délégué général : Frédéric Monot

Pôle Lecture
Déléguée : Marie-Lorraine Kerr
Tél. : 01 53 48 79 59
Courriel : pole-lecture@creditmutuel.fr

88-90, rue Cardinet – 75847 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 10 10
Site : fondation.creditmutuel.com/lecture/fr/

com'enimage : 04 91 08 08 48. Photos : Maurice Cohen, Karine Joly du collectif des sens, Fotolia, Jupiterimages, Thinkstock et X DR. Rédaction Nouara Benaï et communication CNCM. [4000•06-0415]

Crédit Mutuel